



Le Saint-Sépulcre dans le temps

Chronologie de la vie de Jésus

37 av. J.-C.	Début du règne d'Hérode le Grand	
6/5 av. J.-C.	Naissance de Jésus à Bethléem ou Nazareth (Il n'y a ni grotte, ni âne ou bœuf dans les évangiles. Seules les évangiles apocryphes en parlent. Protoévangile de Jacques, l'Évangile du pseudo-Matthieu (625) , l'Histoire de Joseph le Charpentier, l'Évangile de Thomas, etc.)	Matthieu 1-2/ Luc 1-2
5/4 av. J.-C.	Fuite en Egypte de Marie, Joseph et Jésus, pour éviter l'assassinat des moins de deux ans par Hérode le Grand (uniquement selon Matthieu)	Matthieu 2.13-15
26/27	Baptême et début du ministère de Jésus qui a environ 30 ans.	Matthieu 3.13-17
28	Jésus choisit 12 disciples	Matthieu 10.1-4
29	Jésus entre triphalement à Jérusalem (dimanche des Rameaux) sur un âne	
30	Jésus est arrêté à Jérusalem où il est allé pour Pâques. (la Cène, le repas traditionnel de Pessah est son dernier repas). Il est arrêté dans le jardin de Getsémani au pied du mont des oliviers par la police du Temple, aux ordres des autorités religieuses, conduit chez l'ex-grand prêtre Anân, puis, à l'aube, devant une cour de justice religieuse, le Sanhédrin, devant le « souverain sacrificateur » Caïphe (actuelle église st pierre en Gallicante) , avant de comparaître devant le préfet romain Ponce Pilate (peut-être le lieu actuel de la citadelle dans la ville haute) , qui l'envoie, lui, chez Hérode Antipas avant de l'interroger à son tour. Il est ensuite conduit au Golgotha (actuel église du Saint Sépulcre selon la tradition du Ive siècle) où il est crucifié avec deux larrons le 7 avril	Jean 18.12-19.15 Marc 15.21-41
30	Résurrection (les évangiles mentionnent un tombeau devenu vide et l'annonce d'un ange) et ascension de Jésus	Matthieu 28.1-7 Luc 24.51

LA BASILIQUE DU SAINT-SÉPULCRE

Histoire : L'église est aussi appelée Basilique de la résurrection Agia anastasis par les chrétiens d'orient.

L'église du Saint-Sépulcre, située sur l'emplacement d'une ancienne carrière, est pour les Catholiques et les Orthodoxes l'édifice qui couvre l'emplacement possible du tombeau du Christ (le Saint-Sépulcre) ainsi que l'endroit de sa crucifixion (Golgotha) et de sa résurrection (Anastasis). C'est aussi là que serait enterré Adam (Chapelle d'Adam) .

L'église accueille 1 million de visiteurs par an (un touriste sur deux la visite) . C'est un lieu de pèlerinage depuis le IV^e siècle.

Les Protestants lui préfèrent la tombe du jardin non loin de la porte de Damas. Les tombes juives de l'antiquité étaient situées en dehors de la ville et placées dans une cavité creusée dans le rocher, puis fermées par une pierre.

La découverte en 1890 d'un jardin comportant des citernes a permis aux protestants d'avoir leur propre Golgotha. Le Saint-Sépulcre étant déjà très occupé. Situé non loin de la porte de Damas, la tombe du jardin,

- est située près d'une colline rocheuse dont trois cavités peuvent laisser imaginer la forme d'un crâne.
- sont situées hors des murailles de la vieille ville comme l'étaient les lieux d'exécution et de sépulture de l'époque.
- est suffisamment large pour permettre l'érection de trois croix, Jésus ayant été entourés des deux larrons.

L'église est aussi le siège du Patriarcat orthodoxe et arménien.

« Le lieu le plus saint de la chrétienté est aussi l'un des plus déconcertants. Dans la fumée de l'encens et à la lueur des lampes à huile, entre les échafaudages et sous des voûtes de tous les styles, la basilique du Saint-Sépulcre, construite au-dessus du tombeau du Christ, n'est ni propice au recueillement comme un cloître roman, ni à une expérience mystique comme une cathédrale gothique. C'est un endroit bruyant et compliqué, sombre et sans logique.

Son plan est aussi complexe que son histoire. Dès l'entrée, la basilique donne une impression étrange. Pas de parvis ni de perspective. Le fronton donne sur une petite place étroite coincée entre les maisons de la vieille ville de Jérusalem, au pied d'un minaret. Ce n'est d'ailleurs pas un fronton, puisque l'on pénètre dans l'église par une porte s'ouvrant sur l'un des côtés de la basilique originelle. À l'intérieur, pas de vitraux ni de colonnades, de chapelles pleines de grâce ou d'ambiance recueillie. Dès l'entrée, la foule des fidèles, pèlerins et touristes, s'agglutine autour de la pierre de l'onction, plaque de marbre où a été lavé le corps du Christ avant sa mise au tombeau, mais remplacée au XIX^e siècle. »¹

Dans la tradition chrétienne, Jésus-Christ a été crucifié sur la colline du Golgotha puis enterré dans une tombe construite dans un jardin environnant en 30 ou 33 de notre ère. Après trois jours, il aurait ressuscité d'entre les morts.

La question des murailles : La crucifixion a eu lieu hors les murs, mais le Saint-Sépulcre est visiblement situé à l'intérieur des murailles. Ce fait qui permet aux protestants d'avoir leur Golgotha dans un autre endroit ne gêne rien les catholiques et orthodoxes qui considèrent que la muraille a été étendue en 41-42 par Hérode Agrippa au Nord-Ouest de la ville. Auparavant le Golgotha était bien hors les murs.

La découverte de la croix : En 324, à la demande de Constantin, converti depuis peu au christianisme, Macaire, l'évêque de Jérusalem, part à la recherche du tombeau du Christ. Après avoir détruit des bâtiments païens, il serait tombé sur la « grotte la plus sainte de toutes » à côté du sommet du Golgotha. Il en informe Constantin qui lui écrit :

1 Adrien Jaulmes, [Le Figaro, 15/05/2009](#)

« La grâce de notre Sauveur est si grande qu'il n'y a, semble-t-il, aucune ressource d'éloquence digne du miracle présent. Que la preuve de la Passion très sainte, cachée depuis longtemps sous la terre, ait échappé aux regards pendant tant d'années, jusqu'au moment où elle devait briller à nouveau aux yeux des serviteurs de Dieu libérés par la destruction de l'ennemi commun de tous, cela passe vraiment toute admiration [...] La foi en ce miracle dépasse toute capacité de la raison humaine [...] Ce qui me tient le plus à cœur que tout, c'est d'orner par de belles constructions ce lieu sacré que, sur l'ordre de Dieu, j'ai débarrassé [...] de l'ignoble idole qu'on lui avait ajoutée ; ce lieu est devenu saint dès l'origine par le jugement de Dieu et il est manifestement bien plus saint encore depuis qu'il a fait voir en pleine lumière sur quoi se fonde la foi en la Passion salutaire. » (dans Eusèbe, Vie de Constantin, III, 30).

La légende de la découverte du Golgotha dit aussi que c'est Flavia Giulia Elena dite Hélène, la mère de Constantin qui l'aurait découverte en venant à Jérusalem. Ceci est attesté par l'historien Rufin d'Aquilée dans son *Histoire ecclésiastique* (I, 7-8) écrite en 402/403 :

"A la même époque, Hélène, la mère de Constantin, femme incomparable par sa foi, sa piété et sa magnificence insigne [...] guidée par des visions divines, se rend à Jérusalem ; là elle s'informe auprès des habitants pour savoir où le corps sacro-saint du Christ avait été pendu, cloué à une croix. Lorsque cette femme pieuse se fut rendue en hâte à l'endroit qui lui avait été indiqué par un signe du ciel, elle en fit arracher tout ce qui était sacrilège et qui le profanait ; une fois les débris enlevés jusqu'à une grande profondeur, elle trouva trois croix en désordre."

Pour trouver la bonne croix parmi les trois, l'évêque Macaire touche une femme malade à demi-morte avec chacune des trois croix. La troisième la guérit instantanément "aussitôt la femme se leva, les yeux ouverts, et, ayant retrouvé la plénitude de ses forces, beaucoup plus alerte que lorsqu'elle avait la santé, elle se mit à parcourir toute la maison et à exalter la puissance du Seigneur"

Selon une autre version, elle aurait trouvé sur l'une des croix l'inscription suivante : *Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum*, Jésus de Nazaret roi de Judée (le INRI des peintures), surnom donné par les romains pour le moquer.

Depuis la vraie croix a beaucoup voyagé au gré des invasions et a fini par se perdre. Il en restait un fragment, acheté par Saint-Louis (1226 - 1270) à Constantinople et déposé dans la Sainte-Chapelle à Paris. Mais il a aussi disparu sous la Terreur (1793-1794).

Le monastère de la vraie croix, en bas de la colline qui abrite la Knesset et le Musée de Jérusalem, est réputé construit sur l'endroit où l'arbre qui a servi à l'érection de la croix a poussé.

Des bâtiments sont érigés sur ces deux lieux sacrés, et inaugurés en 335. Ils viennent entourer le lieu le plus important de la tradition chrétienne jusqu'à nos jours.

L'église est mise à feu durant le pillage et la destruction de Jérusalem par les Perses en 614, le Saint-Sépulcre est ensuite détruit par Al-Hakim bi-Amr Allah, calife fâtimide (le Calife 'fou') d'Égypte, en 1009.

Destruction de l'église du Saint-Sépulcre selon l'historien arabe Yahia Ibn Sa'id : Ils s'emparèrent de tous les meubles qui se trouvaient dans l'église et les détruisirent complètement; ils ne laissèrent que les parties où la destruction était très difficile. Ils détruisirent aussi le Calvaire et l'église de Saint Constantin et tout ce qui se trouvait à proximité, et ils tentèrent d'éliminer les vestiges sacrés. Cette destruction commença le Mardi cinquième jour avant la fin du mois de Saffar (15 août 1009).

Durant plus de onze années il fut interdit aux Chrétiens de visiter ce site; il ne leur était pas permis de prier dans les ruines. Ce fut seulement plusieurs années après que les Chrétiens eurent la permission de reconstruire le sanctuaire suite à la signature d'un traité de paix entre l'Empereur byzantin Argyropoulos et le successeur de al-Hakim. Les travaux commencèrent sous le règne de l'empereur Constantin Monomaque..

Les architectes de l'Empire, dès leur arrivée à Jérusalem, déterminèrent l'impossibilité de restaurer tout ce qui avait été construit par Constantin. Alors ils décidèrent de conserver seulement l'Anastasis, en lui adjoignant une grande abside à l'Est et plusieurs chapelles sur le terrain de la place du jardin et au lieu du Martyrium. Ces travaux furent achevés entre 1042 et 1048 (Des colonnes de l'ancien Saint-Sépulcre ont été trouvées sous la basilique.)

Après la conquête de la ville sainte par les croisés, le Saint-Sépulcre traverse un siècle (1099 - 1187) sous leur royaume.

Suite à une période calme, Jérusalem passe sous domination ottomane (1516) , pendant laquelle l'édicule est détruit par un incendie (1808) ;

Il est reconstruit en 1810.

A la chute de l'Empire ottoman, la ville sainte tombe sous contrôle britannique (1917) , puis jordanien à partir de 1948.

Depuis la conquête de Jérusalem-est et donc de la vieille ville par l'armée israélienne en 1967, c'est Israël qui a autorité sur la partie de la ville abritant le Saint-Sépulcre.

Les dates clés

135 : l'empereur Hadrien détruit Jérusalem et l'arase. Le souvenir du lieu du Saint-Sépulcre se perd



313 : Constantin : édit de Milan dit de tolérance. Le christianisme est autorisé dans l'empire Romain

327 : visite d'Hélène, mère de l'empereur Constantin, converti au christianisme. Elle découvre le Golgotha

Entre 327 et 335 : Une basilique byzantine (Constantin est empereur d'orient) est construite. Elle fait 115 mètres de long.

380 : Théodose le Grand : édit de Thésalonique. Le

christianisme est la seule religion

614 : incendie suite aux invasions des perses de Khosro II et de son général Romizane 'le sanglier royal'

630 : l'église est déjà rebâtie quand l'empereur romain Héraclius,, vainqueur des Perses restitue la vraie croix à l'église.

638 : conquête arabe d'Omar. L'église ne subit pas de dommage. La garde de la porte est confiée à la famille Nusseibeh

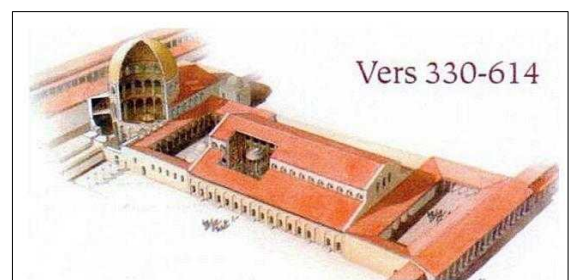
746 : un tremblement de terre détruit en partie le saint-sépulcre qui est rebâti en 810.

841 et 938 : l'église subit deux incendies.

967 : l'église est incendiée par les musulmans qui tuent le patriarche.

1009 : 18 octobre Destruction de la basilique par le Calife 'fou' fatimide Al-Hakim.

Al-Hakim le Calife fou : Calife de 996 à 1021, le sixième Calife Fatimide, fils de Al-Aziz Billah (975-996), persécute à compter de 1004 les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans (il est ismaélien). En 1009, il détruit le Saint-Sépulcre construit par Hélène, la mère de l'empereur Constantin. Al-Hakim est pourtant de mère chrétienne melkite. L'ordre de destruction par Al-Hakim n'a cependant rien d'une 'folie', mais s'inscrit dans une série d'événements semblables ayant un sens.



« Il y a des vagues de destructions ou de profanations d'églises, de cimetières, de monastères. Le chroniqueur arménien Abû Sâlih (XIII^e siècle) dresse la liste des monastères de la vallée du Nil et note ceux qu'al-Hâkim a transformés, partiellement ou entièrement, en mosquées : le très prestigieux monastère de Saint-Ménas, dans le désert de l'Ouest du Delta, dont les colonnes de marbre sont emportées ; celui de Saint-Jean-Baptiste au Caire ; celui des Nestoriens de Damanhûr (dans le Delta) ; celui (melkite) de Qusayr au sud du Caire et son église des Apôtres, grande et admirablement décorée, détruite en 1010, et que la foule pille, s'emparant de tous ses « trésors » ; celui de Nâhiya, près de Gîza, en face du Caire, brûlé et rasé, mais reconstruit peu après ; celui de l'île d'Éléphantine à Assouan ; celui de Faw, en Haute-Égypte, dont la forêt de colonnes abattues, toujours visible, témoigne de la richesse de sa communauté... »

En 1008, le calife confisque globalement les biens des églises et des monastères. Dans l'administration, de nombreux fonctionnaires chrétiens sont démis et remplacés par des Musulmans, certains jetés en prison, leurs biens (parfois considérables) confisqués. On exécute sommairement un secrétaire resté longtemps à la tête des Finances.

Dans l'esprit originel chiite ismaélien, la fin des temps approchait (an 400 de l'Hégire soit l'année 1009). Il fallait pour préparer l'événement final abolir les religions. En Palestine, mais aussi en Égypte, les Juifs, les Chrétiens et parfois les Musulmans sont alors persécutés dans ce but : destructions d'églises et de synagogues, interdiction aux femmes de sortir de chez elles, interdiction du pèlerinage à la Mecque..

« Le calife inaugure une série de mesures afin de distinguer par leur aspect extérieur non-Musulmans et Musulmans : Chrétiens et Juifs sont obligés de porter des ceintures et des turbans d'étoffe noire. La discrimination se faisait dans tous les lieux publics, même au bain, quand les hommes sont dévêtus : al-Hâkim imagine (en 1009) que les Coptes y porteront au cou une croix et les Juifs une clochette. Un peu plus tard (1012), il leur interdit de monter des animaux nobles, chevaux et chameaux. Le calife n'aimait pas non plus ce qui est voyant, public dans la religion chrétienne : il interdit le son des cloches et des crécelles, il fait effacer ou gratter les croix des édifices, il empêche (en 1007) la grande célébration des rameaux à Jérusalem et s'inquiète en général de tout ce qui est procession, rituel extérieur. »

Al-Hakim prend aussi des décisions absurdes comme interdire le travail de jour au Caire. Il fait noyer plusieurs de ces femmes, mutiler et assassiner plusieurs secrétaires sans compter les rôtisseurs qu'il jette dans leur propre four pour avoir osé commencer le travail avant la tombée de la nuit.

Il semble que Al-Hakim se soit adouci en fin de vie, autorisant et même finançant la reconstruction de bâtiments culturels détruits. Il commence de son vivant à faire l'objet d'un culte :

« Au cours de l'année 1017, un groupe de missionnaires issus des milieux ismaéliens mena au Caire et à Mişr une action de propagande destinée à faire reconnaître dans le public la nature divine de la personne d'al-Ḥākīm. Celui-ci ne leur donna pas publiquement son aval mais manifesta ouvertement sa sympathie aux responsables du mouvement et entretint avec eux des rapports de familiarité.

Quand la population sunnite de Mişr s'opposa par la violence à cette tentative d'endoctrinement, al-Ḥākīm protégea les meneurs de la faction « unitarienne », *al-muwaḥḥidūn*, selon le nom qu'ils s'étaient attribué. Il les vengea indirectement en lançant contre Fustāṭ ses troupes noires.

Les femmes furent violées, les hommes massacrés, les entrepôts pillés et des quartiers entiers incendiés. ... Ces incidents se déroulèrent en mars 1020. »

Hakim meurt assassiné en 1021 sans que son corps ne soit retrouvé (il n'est pas revenu d'une promenade nocturne dans les environs du Caire). Des proches le divinisent, considérant qu'il est la dernière incarnation du prophète, qu'il n'est pas mort mais 'occulté', 'caché'. C'est l'origine de la religion druze, dont le nom provient d'un vizir de Hakim, le Turc ismaélien Mohammed al-Darazi, qui avait du vivant du Calife commencé à organiser un culte.



Entre 1042 et 1048 : le saint-Sépulcre est reconstruit aux frais de l'empereur Michel IV (1034 - 1041) suite à un accord avec le calife al-Mustansir (1036-1094). Le travail est achevé en 1048 sous Constantin IX Monomaque (1042-1055).

1095 : le pape Urbain II appelle à la première croisade (ce nom viendra bien plus tard) pour délivrer le Saint-Sépulcre.

1099 : prise de Jérusalem par les croisés

1192 : Saladin qui a conquis la ville en 1187 confie les clés à la **famille de Joudeh**.

Les deux familles musulmanes qui se vont vues conférer, pour l'une la garde de la clé et pour l'autre la responsabilité de l'ouverture et de la fermeture de la basilique, deux charges distinctes et complémentaires ont permis de neutraliser les disputes entre les communautés chrétiennes qui avaient la garde du tombeau du Christ.

1244 : le Saint-Sépulcre est dévasté par les Turcs Khwarzémien qui pillent Jérusalem et massacrent les Chrétiens.

1555 : reconstruction de l'édicule, la chapelle abritant le tombeau.

1648 et 1719 : restauration du dôme.

1752 : premier statu quo sur les lieux saints.

1808 : 12 octobre, suite à un incendie, le dôme s'effondre.

1810 : reconstruction. Remplacement de la pierre de l'onction. Construction de l'édicule (tombeau)

1852 : firman ottoman de confirmation du statu quo.

1868 : reconstruction du dôme.

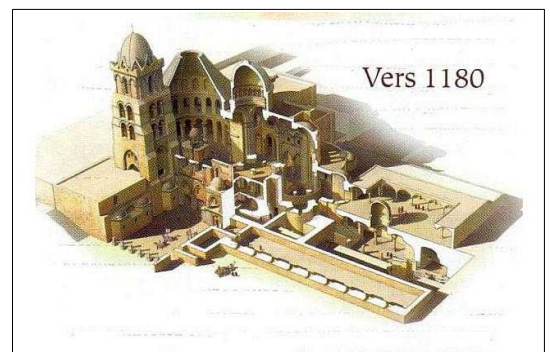
1927 : nouveau séisme.

1901 : guerre des balais.

2002 : un moine copte signale qu'une chaise est déplacée du territoire éthiopien sur les toits. Bilan 18 personnes hospitalisées suite à la bagarre générale.

2008 : rixe entre popes grecs et prêtre arméniens. La police doit intervenir pour les séparer.

2017 : rénovation de l'édicule. La plaque qui recouvre le rocher est enlevée pour la troisième fois (1555, 1810 , 2017)



Le statu quo : A qui appartient le Saint-Sépulcre ?

La basilique est partagée entre trois ordres chrétiens qui seuls possèdent des titres de copropriété dans les espaces privés :

- Les Latins Franciscains. Ils sont les gardiens de l'épée de Godefroy de Bouillon
- Les Grecs orthodoxes qui entretiennent le tombeau,
- et les Arméniens apostoliques.



Les trois ordres suivants disposent de droits plus précaires :

- Les Syriaques orthodoxes (chrétiens d'Antioche) ,
- Les Coptes,
- et les Éthiopiens orthodoxes.

Les églises orientales : _Ce sont les églises , Apostolique Arménienne - Catholique Arménienne – Chaldéenne - Copte Orthodoxe - Copte Catholique - Éthiopienne Orthodoxe - Gréco-Catholique Ukrainienne - Gréco-Catholique Roumaine - Russe Catholique Byzantine - Grecque Melkite Catholique - Grecque Hellène – Maronite - Syriaque Orthodoxe - Syriaque Catholique - Syro Malabare.

La loi en vigueur au Saint-Sépulcre est la celle du Wafq, la loi musulmane concernant les biens religieux. Selon cette règle, on perd un droit si l'on n'en fait pas usage, et un empiétement de ses voisins devient légal si l'on ne s'y oppose pas. Ce qui explique en partie pourquoi les différentes Églises sont si jalouses de leurs prérogatives au Saint-Sépulcre.

Le statu quo établit depuis 1752 dans le détail les horaires des cérémonies, l'emplacement des lampes et la responsabilité de chaque partie de l'édifice.

Il est confirmé en 1852 et 1853 par un firman (acte juridique) ottoman, puis par le traité de San Stefano en 1878. Le principe est que chaque église ne peut empiéter sur le territoire des autres dans l'édifice. Le reste, beaucoup plus précis est issue d'une jurisprudence orale construite au fil des années.

Église ou basilique ? : L'église accueille l'assemblée des fidèles, l'ekklesia.

La basilique, est d'abord un lieu d'activité dans le monde romain. C'est à l'origine le 'portique du roi', le Stoa Basileio, où siège l'archonte, le dirigeant. Un portique est un bâtiment, ou la partie d'un bâtiment couvert, fermé à l'arrière par un mur plein, et ouvert en façade par une colonnade. C'est un centre d'affaires sans connotation religieuse en Grèce. Le mot basilique dérive de basileus et -iké en grec, la salle du roi.

C'est ensuite devenu une église d'une importance religieuse majeure (reliques, lieu de l'édification)

Le plan des basiliques est d'abord un bâtiment romain rectangulaire (une nef) couronné par une abside en demi-cercle. Le transept a été ensuite ajouté pour former une croix latine si la nef est plus grande que le transept, ou grecque si les deux sont égaux afin de supporter la coupole typique de l'art religieux byzantin).

Une cathédrale est l'église qui abrite le siège (le cathèdre) de l'évêque . Il est à l'origine le surveillant, le protecteur , l'episkopos' de l'assemblée, celui qui nomme ceux qui ont charge d'âmes (cura animarum), les curés.

Le rituel d'ouverture de fermeture et d'entretien

Règlement pour la Basilique du Saint Sépulcre :

a) L'ouverture simple.

Seules les trois grandes communautés ont le droit de faire ouvrir la Basilique. La porte est ouverte le matin, fermée et rouverte à midi, puis refermée le soir.

L'ouverture du matin - Elle se fait généralement à 3h. 30. Les clefs de la porte sont entre les mains de gardiens musulmans, sauf le Jeudi Saint, où les Latins la gardent 24 heures. La clef de la petite fenêtre de la porte se trouve en possession des Grecs.

Tous les matins le sacristain Grec ouvre la petite fenêtre ; il se retire ensuite à moins qu'il ne veuille faire ouvrir la porte. Il est à noter que l'ouverture du dimanche est réservée aux Grecs, comme celle des Lundi et Jeudi Saints ; celle du Vendredi Saint l'est aux Latins, et aux Arméniens celle du Samedi Saint.

Le sacristain de la communauté qui veut faire ouvrir la porte appelle, par la petite fenêtre, le serviteur du gardien grec qui dort dehors, dans une petite chambre dont une ouverture donne sur la place et sur la porte d'entrée de la Basilique.

Réveillé, le serviteur prend sa lampe à pétrole et va appeler le portier musulman à sa maison. Venu avec les clés, le portier reçoit, à travers la petite fenêtre, une échelle qui l'aidera à monter à hauteur de la serrure.

Aussitôt qu'il a passé l'échelle, le sacristain sonne les cloches : celles de sa communauté d'abord, puis celles des Latins (si le sacristain n'est pas latin), puis celles des Grecs, celles des Arméniens et enfin celles des Coptes.

Si deux ou trois communautés veulent faire ouvrir la porte, leurs sacristains éveillent ensemble le serviteur et sonnent les cloches de toutes les communautés, chacun à son tour.

Les Coptes et Syriens n'ont pas le droit de faire ouvrir la porte. Mais si un visiteur de marque de leurs communautés respectives voulait visiter le Saint-Sépulcre en forme solennelle, les intéressés le notifient aux Arméniens qui s'arrangent avec les Latins ou les Grecs pour faire ouvrir la porte.

Fermeture et réouverture de midi - A 11 h. les Grecs commencent leur repas (premier service) ; à 11.15 sonne le second service. Aussi à cette heure, le portier musulman frappe du heurtoir la porte d'entrée, par trois fois, espacées de 4 ou 5 minutes. Le dernier coup est donné à 11.30. Il ferme ensuite la porte, se servant de l'échelle qu'il refile par la fenêtre et s'en va.

A midi se renouvelle le scénario du matin pour la réouverture. Généralement le portier musulman ne s'éloigne pas à 11.30 ; mais il faut toujours procéder aux appels.

Fermeture du soir - Elle a lieu quelques minutes après le chant tombé du minaret voisin. C'est alors que le sacristain grec sonne la cloche de la prière du soir pour sa communauté, qui se fait au Calvaire.

La prière finie, le portier renouvelle les trois séries d'avertissement avec le heurtoir. Les divers sacristains s'assemblent alors généralement et prient le portier musulman d'attendre quelques instants s'il manque quelque membre de la communauté. La porte refermée comme à midi, le portier retourne chez lui.

Les à-côtés du rite - Chaque sacristain marque dans un cahier spécial les ouvertures et fermetures de la porte. C'est aux sacristains aussi qu'il appartient de régler les taxes.

La communauté qui fait ouvrir la porte paye 80 fils au portier musulman ; le paiement cependant se fait globalement à la fin du mois.

Si le sacristain veut que la porte reste ouverte à 11.30, il en avertit le portier et lui donne quelque chose : les Latins payent 100 fils, les autres communautés l'invitent à dîner.

b) L'ouverture solennelle - Elle est réservée généralement aux réceptions des grands personnages et des pèlerins. Dans ce cas, la porte donne accès par ses deux battants rabattus, et la taxe est doublée.

c) Quelques détails concernant les parties principales de l'édifice.

- Le parvis de la Basilique est balayé par les Grecs qui veillent sur sa propreté, tandis que les Latins nettoient les marches qui conduisent à la chapelle des Francs et les dalles du parvis les plus proches des marches.

- Le Golgotha. Ni instruments d'orchestre ni drapeaux nationaux sont admis dans le parvis ou dans la Basilique elle-même.

La Pierre de l'onction est maintenue propre par les trois communautés, à tour de rôle. A la Pierre de l'Onction huit lampes sont suspendues : quatre appartiennent aux Grecs, deux aux Arméniens, une aux Latins et une aux Coptes. Les six grands chandeliers sont, deux à deux, la propriété de chacune des trois grandes communautés.

Les mêmes communautés veillent, une semaine chacune, à la propreté de la Rotonde, d'où tout meuble fixe est exclu pour que le passage reste libre.

Dans la chapelle de l'Ange, les deux marches de droite sont à l'usage exclusif des Latins, et celles de gauche réservées aux Grecs et aux Arméniens.

Seules les trois grandes communautés ont le droit de célébrer à l'intérieur du Saint-Sépulcre ; les autres y ont toutefois droit d'encensements.

Au Saint Tombeau, il y a 43 lampes : 13 pour chacune des trois grandes confessions, et 4 pour les Coptes. Les chandeliers à l'entrée de la chapelle de l'Ange appartiennent également aux trois grandes communautés. Et ce sont elles aussi qui en assurent le nettoyage, à tour de rôle.

Quant au Katholikon, il est à l'usage exclusif des Grecs-Hellènes. Les autres communautés y ont certains droits d'encensement.

La chapelle de Sainte Marie-Madeleine appartient aux Latins qui en ont l'usage exclusif. Les autres rites y ont le droit d'encensement, à condition toutefois que nulle cérémonie ne soit en cours.

Les communautés exercent un même droit à la chapelle du Saint-Sacrement où se trouve la colonne de la flagellation.

Les deux parties du Calvaire, latine et grecque, sont à l'usage exclusif de ces deux communautés. Les Latins cependant font une cérémonie sur l'autel des Grecs le soir du Vendredi-Saint (la descente de croix). Et les autres communautés y ont le droit d'encenser.

d) Quelques détails sur les horaires des cérémonies- Les dimanches, les Grecs chantent la messe à 1.15 après minuit ; viennent ensuite les Arméniens dont la cérémonie se termine vers quatre heures du matin. Après eux, les Latins célèbrent deux messes basses, puis, à 5.30 la messe chantée. A sept heures, les Grecs chantent une seconde messe au Katholikon.

Lorsque les Latins font ouvrir la porte de la Basilique, ils célèbrent au Saint Tombeau cinq messes basses à partir de 4.30 ; à 7 heures a lieu la messe chantée. Quand l'une des autres communautés demande l'ouverture de la porte, la première messe basse des Latins est à 4,30, la seconde à 5h, et la messe chaulée à 5.30. L'on ne dit plus de messe au Saint-Sépulcre pour toute la journée.

* * *